2025/2026

Faits saillants du Rapport

de la directrice des Services à l'enfance et à la famille

Le rapport annuel présente un résumé des services fournis aux Territoires du Nord-Ouest entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026, soit les services d'adoption, de préservation des familles, de soutien à la prévention et de protection.

BALAYEZ LE CODE QR POUR CONSULTER L'INTÉGRALITÉ DU RAPPORT DE LA DIRECTRICE DES SERVICES À L'ENFANCE ET À LA FAMILLE.

PRESTATION DES SERVICES À L'ENFANCE ET À LA FAMILLE EN CHIFFRES

1 317
enfants et jeunes
ont reçu des services de prévention ou de protection.

73,5 %
des enfants ou des jeunes ont reçu des services alors qu'ils **vivaient dans le lieu de résidence de leur famille d'origine.**

99 %
des enfants et des jeunes qui ont reçu des services de prévention et de protection étaient **des Autochtones** (Premières Nations, Inuit ou Métis).

17,5 %
des enfants ou des jeunes ont reçu des services **dans la collectivité de leur famille d'origine.**

9,0 %
des enfants ou des jeunes ont reçu des services **à l'extérieur de la collectivité de leur famille d'origine.**

47 %
des services offerts étaient axés sur la **prévention**

Le Programme de préservation des familles a soutenu :

184 ***familles***

44 ***jeunes***

656 ***enfants ou jeunes***

recevaient des services de prévention par un **accord de services de soutien volontaires** ou par **un accord de services de soutien.**

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Quatre grandes raisons de demander l'accès aux services de prévention sont ressorties :

Améliorer une **situation financière**	Améliorer une **situation liée au logement**	Obtenir d'autres **services requis**[1]	Obtenir des **services de counseling**

[1] Les autres services demandés regroupent toute demande de service qui ne relève pas des catégories définies dans la Loi sur les services à l'enfance et à la famille. Il peut s'agir, par exemple, d'une aide au transport ou de la fourniture d'articles répondant aux besoins essentiels des nourrissons et des jeunes enfants, tels que de la préparation pour nourrisson, des couches, des meubles ou des vêtements.

Au cours des cinq dernières années, **72 %** des personnes placées de façon permanente ont signé un **accord de services de soutien étendu** (accord volontaire axé sur la prévention) à l'âge de leur majorité.

53 % des services offerts étaient axés sur la **protection**

Une baisse de **33 %** du nombre d'enfants et de jeunes **placés sous garde permanente** depuis les dix dernières années.

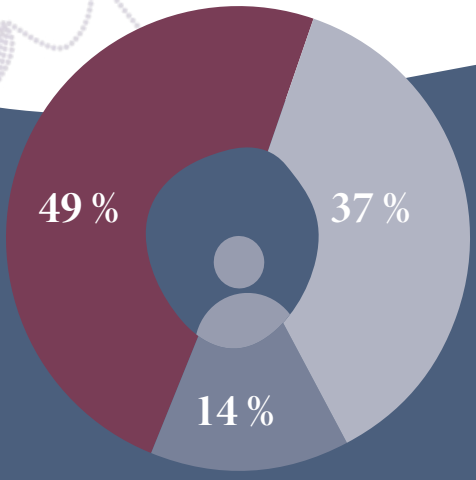
154 enfants et jeunes étaient sous garde **permanente** ou **temporaire.**

74 % des enfants sont demeurés dans le **lieu de résidence de leur famille d'origine.**

614 enfants ont reçu des services par l'entremise d'un **accord de prise en charge.**

26 % des enfants ont reçu des soins à **l'extérieur du lieu de résidence de leur famille d'origine.**

Le taux des enfants et des jeunes autochtones au sein des services de protection est de **114,20 sur 1 000 enfants et jeunes.**



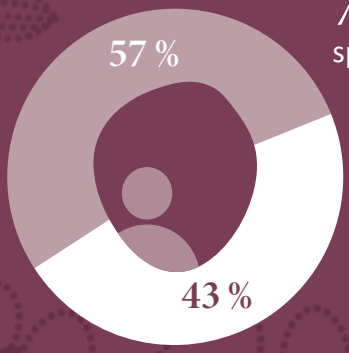
Ressources de placement

On comptait **160 milieux de placement hors du foyer familial actifs** aux TNO :

- étaient des membres de la famille élargie;
- étaient des membres de la collectivité, connus de l'enfant, du jeune ou de la famille;
- étaient des aidants non connus de l'enfant, du jeune ou de la famille.

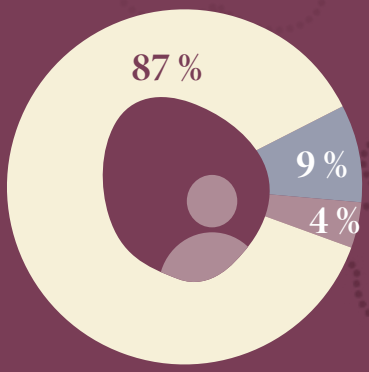
53 % **des enfants et des jeunes autochtones** ayant eu besoin de soutien à l'extérieur de la résidence de leur famille d'origine **vivaient avec un aidant autochtone.**

Services spécialisés à l'extérieur du territoire



79 enfants et jeunes ont reçu des services spécialisés à l'extérieur des TNO :

- d'entre eux ont été pris en charge dans le cadre d'un **programme de soutien familial**
- d'entre eux ont été pris en charge dans le cadre d'un **programme de soutien individuel ou en groupe**



23 Adoptions

- Adoptions selon les coutumes autochtones
- Adoptions par le conjoint ou la conjointe
- Adoptions privées

Main-d'œuvre en chiffres

131 employés et employées

34 % du personnel est autochtone

20,7 % taux de postes vacants

Le rapport annuel permet de constater le genre de soutien et de services offerts par les SEF. La surveillance des données et des tendances au niveau des services peut **aider à déterminer les aspects clés du système des SEF à améliorer**, ainsi que les domaines pour lesquels des **changements positifs** et **significatifs** ont été observés.



Pour plus d'informations, veuillez visiter :
www.hss.gov.nt.ca ou courriel hsscommunications@gov.nt.ca